



Lycée Professionnel de Cognin
13, avenue Henry Bordeaux
73160 COGNIN
Tél. : 04.79.69.42.64
mail : lpa.cognin@educagri.fr
<https://cognin.ent.auvergnerrhonealpes.fr>

L'élève :

Nom :

Prénom :

Scolarisé(e) à :

Année scolaire 2023-2024

FICHE D'ACCUEIL

Tél des parents (obligatoire) :

RÈGLES DE FONCTIONNEMENT DES MINI STAGES

Afin d'affiner leur projet d'orientation, les élèves de 5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}, CAP2 et Seconde sont accueillis dans l'établissement, en fonction des places disponibles, pour découvrir des enseignements professionnels.

Les élèves accueillis :

1. sont intégrés en enseignement professionnel à un groupe classe ou participent à une information collective ;
2. doivent être présents **10 minutes** avant l'horaire précisé ci-contre où ils seront accueillis par **la CPE ou la vie scolaire** ;
3. sont couverts par une assurance souscrite par l'établissement d'origine ;
4. doivent avoir organisé leur transport jusqu'au lycée en accord avec leur collège ;
5. sont sous la responsabilité du lycée **durant le temps d'accueil** et donc soumis à son règlement intérieur ;
6. doivent présenter au lycée cette fiche entièrement remplie et la faire signer en fin de mini stage **par la CPE** ;
7. doivent remettre ce document à leur professeur principal après leur mini stage.

Les différentes parties impliquées dans cette action "mini stage" s'engagent à respecter les règles définies ci-dessus.

En cas de non-respect de ces règles, les chefs d'établissement des deux établissements partenaires décideront de la conduite à tenir et des sanctions éventuelles.

Formation observée :

Date de l'accueil :

Horaires :

Le Principal	Le 2024	Cachet et signature
L'élève	Le 2024	Signature
Le responsable légal de l'élève	Le 2024	Signature
En fin de stage La CPE	Le 2024	Cachet et signature